République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DU BUDGET

Secrétariat Général
Direction Générale
des Politiques et Programmation Budgétaire

Kinshasa, le 15 JUIL 2022

N°257/DGPPB/BUDGET/dspb/2022

Transmis copie pour information à :
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre du Budget ;
- Monsieur le Secrétaire Général au Budget.

à **Kinshasa-Gombe**

Objet : **Transmission du rapport synthèse du Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023.**

À Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget
à **Kinshasa-Gombe**

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Autorité, en annexe à la présente, le rapport synthèse du « Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023», et vous en souhaite bonne réception.

Ce rapport contient l'essentiel des enseignements relatifs aux moments forts du Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023, à savoir les exposés des intervenants, les travaux en sous-groupe, les préoccupations et recommandations des participants.

Je vous prie d'agréer, **Excellence Monsieur le Ministre d'Etat**, l'expression de ma très haute considération.

La Directrice Générale,

Colette MATA NGOSENGANYA

Immeuble C.I.K, Boulevard Colonel TSHATSHI, Kinshasa / République Démocratique du Congo
Courriel: dgppbbudget@gmail.com / dpsb_budget@gmail.com / dgppb2021@gmail.com

MINISTERE DU BUDGET

SECRETARIAT TECHNIQUE

Séminaire d'Orientation Budgétaire 2023

07 – 09 juillet 2022

RAPPORT SYNTHESE DES TRAVAUX DU SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Kinshasa, 09 juillet 2022

INTRODUCTION

Le ministère du Budget vient d'organiser le Séminaire d'Orientation Budgétaire (SOB) 2023 inscrit dans le cadre du processus d'élaboration du budget de l'exercice 2023.

Ce séminaire avait pour objectif final d'analyser et améliorer le projet du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2023-2025 au moyen des propositions d'amendements formulées par les parties prenantes au processus budgétaire, lesquelles ont porté sur les grandes orientations de la politique budgétaire et les choix des actions des politiques publiques sectorielles.

Ce séminaire a réuni autour d'une table les membres des commissions ECOFIN de deux chambres du Parlement, les experts du Gouvernement, les acteurs de la société civile et de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), les syndicats du secteur public, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Ces assises ont abouti aux résultats ci-après :

- la transparence et la participation citoyenne au processus budgétaire, grâce notamment à la présence des Organisations de la société civile et des syndicats du secteur public;
- l'harmonisation des vues sur les recettes, les dépenses, les politiques publiques, les allocations budgétaires préliminaires ainsi que le renforcement de l'adhésion des partenaires sociaux ;
- l'identification des voies et moyens additionnels pour financer le Programme d'Actions du Gouvernement ;
- l'amélioration du CBMT 2023-2025 et son recadrage au moyen des recommandations formulées par les participants ;
- l'identification des risques budgétaires associés aux mesures d'atténuations y relatives.

Quatre (4) temps forts ont marqué ces assises, à savoir :

1. la séance d'ouverture du séminaire ;
2. les exposés des experts du Gouvernement et de l'Inspection Générale des Finances, suivi d'une séance des questions-réponses sur le contenu de chaque exposé ;
3. les travaux en atelier relatifs à l'examen des politiques publiques contenues dans le CBMT 2023-2025 ;
4. la cérémonie de clôture.

I. DE LA SEANCE D'OUVERTURE

Par son mot de bienvenue, Monsieur le Secrétaire Général au Budget a rappelé que le Séminaire d'Orientation Budgétaire est un cadre d'échange et de consultation publique qui réunit toutes les parties prenantes au processus budgétaire autour du Cadre Budgétaire à Moyen Terme, en vue de son amélioration via la formulation des propositions d'amendement des politiques publiques et des pistes de financement de celles-ci à mettre en œuvre.

Par la suite, il a souligné que le Séminaire d'Orientation Budgétaire représente une occasion pour les acteurs de la société civile, les Organisations syndicales et Patronales ainsi que les partenaires techniques et financiers d'examiner minutieusement le document de programmation budgétaire 2023-2025 en vue de contribuer aux choix des actions et orientations de la politique budgétaire déclinés dans le budget qui en découlera.

Cette initiative, a-t-il martelé, s'est inscrite dans le cadre de la transparence, de la participation citoyenne et de la redevabilité exigées en matière de gestion des finances publiques.

L'ouverture solennelle du séminaire a été effectuée par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget qui a articulé son adresse autour des points clés ci-après :

1. le contexte d'élaboration de la programmation budgétaire pour la période allant de 2023 à 2025, caractérisé non seulement par de la crise russo-ukrainienne, mais aussi par la guerre à l'Est du pays, nécessitant du Gouvernement des efforts en termes de renforcement de l'action gouvernementale en vue d'atténuer leurs effets néfastes sur l'économie congolaise ;
2. le rappel des actions envisagées au cours de la période 2023-2025 qui devraient consister principalement à relever les défis du développement du pays ;
3. le financement de l'action gouvernementale par :
   - la poursuite de la mise en œuvre des mesures définies dans le CBMT 2022-2024 et dans la Loi des finances de l'exercice 2022 traduite par l'effort de mobilisation des recettes ;
   - la poursuite des réformes fiscales et douanières, la promotion de la culture fiscale, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales par l'intensification des contrôles ainsi que la poursuite du système de contrat de performance avec les Administrations financières ;
   - le recours aux dons et aux emprunts provenant des partenaires techniques et financiers de la RDC.
4. l'appel adressé aux participants de ne ménager aucun effort pour réaliser un travail de qualité, susceptible de doter à la RDC d'un cadre de programmation budgétaire réaliste et crédible.

II. DES EXPOSES DES EXPERTS

En ce qui concerne les exposés, le séminaire a enregistré quatre (4) interventions suivantes :

1. **Cadrage macroéconomique à court et moyen terme 2022-2026** par ***Monsieur Jean-Pierre BOKELI EALE***, *Directeur-Chef de Service de la Direction des Etudes Macro-économiques du Ministère du Plan* dont les points essentiels ont porté sur le contexte d'élaboration du cadrage macroéconomique, les principales hypothèses de projection, le cadrage macroéconomique et les principaux risques macroéconomiques.

   Deux événements majeurs ont caractérisé le contexte d'élaboration du cadrage macroéconomique, à savoir :

   - à court terme, les répercussions des effets de la guerre en Ukraine, notamment l'augmentation des prix du carburant à la pompe et les tensions sur marché des céréales ;
   - à moyen terme, la reprise de l'activité au niveau mondial et national dans une perspective global de fin de la guerre russo-ukrainienne, au fléchissement de la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre des réformes structurelles par le Gouvernement.

   Sur base des hypothèses de l'évolution de l'économie mondiale et de l'économie nationale, les indicateurs macroéconomiques projetés pour 2023 renseignent un taux de croissance de **6,7%**, un taux d'inflation moyen de **8,9%**, un taux de change moyen de **2.021,9 Francs congolais** le dollar américain et une pression fiscale de **13,4%**.

   Cependant, quelques risques macroéconomiques d'origine externe et interne ont été identifiés. Il s'agit notamment de la poursuite de la guerre en Ukraine, de la baisse des cours mondiaux du cuivre et du cobalt, ainsi que de la dégradation de la situation sécuritaire, particulièrement dans la partie Est du pays, pouvant perturber les projections macroéconomiques 2022-2026.

2. **Grandes lignes du Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2023-2025 : Politiques publiques phares et politique budgétaire envisagée.** Ce thème a été développé par ***Madame Colette MATA NGOSENGANYA***, *Directrice Générale de la Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire du Ministère du Budget*, qui a structuré son exposé autour de 4 points, à savoir, (i) la raison d'être d'un CBMT, (ii) les objectifs macroéconomiques du CBMT 2023-2025, ses particularités, (iii) la politiques budgétaire et les actions de politiques sectorielles y afférentes, ainsi que (iv) le profil des dépenses et des recettes y relatives.

   S'inscrivant dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement et des récents programmes de développement, tels que le Programme de Développement à la base des 145 territoires, la politique budgétaire envisagée dans le CBMT 2023-2025 consiste à :

   - améliorer sensiblement les ratios des secteurs sociaux et ceux porteurs de croissance par rapport au total du budget. Ce qui devrait augmenter notamment la part des investissements de ces secteurs dans le budget en cours de préparation ;
   - mettre l'accent sur la qualité de la dépense ;
   - éviter le déficit budgétaire et proscrire le recourt au financement monétaire ;
   - poursuivre la mise en œuvre des mesures fiscales et douanières alignées dans le CBMT 2022-2024 et dans le budget 2022 ;
   - appuyer les réformes fiscales et douanières, la promotion de la culture fiscale, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales par l'intensification des contrôles.

   Le profil des dépenses et des recettes du Pouvoir Central projetées sur la période allant de 2023 à 2025 les situe respectivement à **84.214,3 milliards de FC** et à **71.660,5 milliards de FC**, dégageant ainsi un solde négatif global de **12.553,7 milliards de FC** devant faire l'objet d'une recherche de financement.

En 2023, les dépenses et les recettes se situeraient respectivement à **24.130,1 milliards de FC et** à **19.834,0 milliards de FC**, renseignant un solde négatif de **4.296,1 milliards de FC**. Les pistes de financement proposées à l'issue du SOB 2023 devront permettre de couvrir ce déficit.

3. **Mise en œuvre des mesures fiscales et administratives 2022 et stratégies de mobilisation des ressources en 2023 : état de lieux**, présenté par *Monsieur Liévin CHIRIBAGULA, Conseiller fiscal de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances*.

Dans son exposé, le Conseiller a saisi l'opportunité pour rappeler aux participants les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre des mesures fiscales et administratives devant lui permettre d'augmenter ses ressources. Cette mise en œuvre renseigne un bilan satisfaisant de l'application de ces mesures.

Pour la DGI, par exemple sur les 38 mesures prévues dans la Loi de finances 2022, 26 ont été appliquées, 7 sont en cours d'application et 5 autres seront mises en œuvre au second semestre de l'exercice 2022.

En ce qui concerne la DGDA et la DGRAD, les mesures portant sur la mise en œuvre de la réforme de système de traçabilité des droits d'accises et le déploiement du logiciel LOGIRAD ont été mises en œuvre.

Plusieurs mesures de mobilisation des ressources en 2023 sont envisagées pour augmenter les recettes publiques, notamment :

- l'implémentation des dispositifs électroniques fiscaux de la remontée des informations sur la TVA (caisses enregistreuses) ;
- le renforcement de l'encadrement des missions de contrôle fiscal et de contrôle ponctuel de la TVA ;
- la mise en œuvre effective de la Convention portant sur la traçabilité et le monitorage des produits et services soumis au paiement des droits d'accises ;

- le renforcement et l'optimisation de contrôle de la valeur des marchandises déclarées ;
- la poursuite de la signature des arrêtés interministériels fixant les taux des droits, taxes et redevances du Pouvoir central, conformes à l'Ordonnance-Loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir Central, telle que modifiée et complétée à ce jour ;
- la signature des protocoles d'accord de taxation et de liquidation des recettes non fiscales avec tous les Services d'assiette.

4. **Lutte contre la corruption dans la gestion des finances publiques pour une mobilisation accrue des recettes : actions entreprises par l'Inspection Générale des Finances et perspectives,** présenté par Monsieur **Victor BATUBENGA PANDAMADI** *Inspecteur Général des Finances – Chef de Service Adjoint* ;

   Après une brève définition de la corruption, l'intervenant a présenté les compétences de l'Inspection Générale des Finances ainsi que les des actions menées par celle-ci dans la lutte contre la corruption et l'encadrement des recettes. Aussi, a-t-il souligné l'importance et la nécessité de mettre en place un dispositif d'encadrement dans la constatation et le recouvrement des recettes publiques, dispositif qui pourra alors s'étendre à des missions de contre-vérification, pour des cas exceptionnels de fraude de grande ampleur.

   Par ailleurs, il a rappelé entre autres que l'Inspection Générale des Finances a réalisé une merveilleuse expérience à l'occasion de la mission de contre-vérification effectuée à Lubumbashi, dans les Centres d'Impôt, mission qui a abouti à la réalisation des assignations de plus de **600%** au mois d'avril 2022.

Toutefois, l'Inspecteur le Chef de Service Adjoint a signalé que l'IGF envisage d'étendre les méthodes d'exploitation des données de recoupement au sein de la Direction des Grandes Entreprises et dans d'autres centres d'impôts.

A l'issue de ces différents exposés, les participants ont apporté leur contribution et exprimé des préoccupations qui ont porté notamment sur :

- la nécessité de prendre en compte dans la programmation budgétaire les besoins tels qu'exprimés par les services pour assurer le développement du pays. C'est le cas du secteur du Tourisme et de la Recherche Scientifique ;
- les mesures d'atténuation des risques macroéconomiques d'ordre interne et externe susceptibles de perturber la programmation budgétaire 2023-2025 ;
- la restauration des plafonds d'emplois rémunérés comme annexe à la Loi de finances de l'année ;
- l'exécution du budget en phase avec les prévisions budgétaires.

Ces différentes préoccupations ont été rencontrées par les intervenants qui ont noté avec intérêt les recommandations formulées par les participants.

III. DES TRAVAUX EN ATELIERS

S'agissant des travaux en atelier, sept (07) groupes hétérogènes composés par secteur et assistés par les membres de la société civile et les experts du budget ont été constitués.

Chaque groupe a versé auprès du secrétariat technique les conclusions de ses travaux qui seront exploitées par les experts du Ministère du Budget dans le cadre de la finalisation du CBMT 2023-2025 à soumettre à la validation du Gouvernement.

IV. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations formulées par les participants au Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023 sont les suivantes :

- **S'agissant de la politique budgétaire et des risques :**
  - Capitaliser les atouts du secteur du Tourisme qui regorge de ressources importantes ;
  - Procéder à l'évaluation des CBMT précédents lors des différents SOB ;
  - Plafonner le crédit alloué au train de vie des Institutions à son niveau actuel de 2022 et affecter les enveloppes additionnelles aux secteurs de l'Agriculture, de la Santé, de l'Education, de la défense et sécurité intérieure ;
  - Soutenir la lutte contre la corruption à travers le renforcement des organes de contrôle dont la Cour des comptes et toutes les Institutions engagées dans la lutte contre ce fléau ;
  - Réduire la dépendance aux ressources extérieures pour financer le secteur de la Santé ;
  - Mise en place d'un plan de suivi des risques afin d'améliorer la gestion des risques budgétaires majeurs ;
  - Amélioration de la description des risques liés aux partenariats publics privés.
- **Concernant les dépenses :**
  - exécuter les frais de fonctionnement destinés aux Administrateurs du Territoire, qui sont des animateurs des entités déconcentrés représentant le prolongement de l'Administration centrale ;
  - prendre en compte le plafond d'autorisation d'emplois rémunérés de 2018 à 2021 dans l'élaboration du projet de loi de Finances de l'exercice 2023 ;

- augmenter la quote-part du budget réservé à l'Agriculture à la hauteur d'au moins 10% du budget global conformément aux accords de Maputo ;
- augmenter progressivement le budget du développement rural pour atteindre 15% du budget national ;
- inviter les gouvernements provinciaux de ramener le budget de la Santé à au moins 15 % ;
- allouer des crédits budgétaires suffisants aux services chargés d'assurer les missions d'inspection dans le secteur de la Santé, Education et Agriculture ;
- améliorer le budget du secteur de la Recherche Scientifique en tenant compte de la cible de 1% du PIB ;
- mettre en évidence les politiques publiques du Ministère des Pêches et Elevages et les dissocier de celles du Ministère de l'Agriculture.

➢ **En matière des recettes :**

- l'implication du gouvernement pour la poursuite de la migration vers la bio métrisation des données des contribuables personnes physiques et morales
- l'implication du gouvernement pour la retenue et le reversement de l'IPR des engagés locaux des missions diplomatiques (consulaires) et organismes internationaux.
- la poursuite de l'informatisation des bureaux de douanes ;
- le renforcement du dispositif de lutte contre la fraude et la contrebande ;
- la rationalisation du code des accises et des dépenses fiscales.
- la mise à disposition d'imprimés de valeur et d'imprimés administratifs, notamment le permis de conduire, susceptibles de répondre aux besoins des services d'assiettes. D'où la nécessité de disposer des crédits suffisants pour leur production ;
- l'organisation des missions de contrôle mixtes DGRAD-Services d'assiette s'avère impérieuse et le renforcement des capacités des corps-métiers DGRAD ;

- la poursuite de la dématérialisation des procédures des recettes et de gestion, par le déploiement du logiciel LOGIRAD et la mise en place des procédures numériques de gestion (stocks, courriers, ressources humaines, archivages, sites web, etc) ;
- le respect des engagements internationaux signés entre les pays bénéficiaires et les partenaires bi et multilatéraux, stipulant que tout accord extérieur doit être déclaré régulièrement au près des structures compétentes du gouvernement pour sa prise en compte dans le budget de l'Etat ;
- l'appui du gouvernement dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'aide.

En conclusion, les travaux se sont déroulés dans un climat de franche collaboration entre participants.

La délocalisation des travaux de l'Hôtel Sultani à l'immeuble du Gouvernement n'a pas permis aux différents groupes d'effectuer la restitution de leurs rapports en plénière. Toutefois, le Secrétariat Technique se chargera, pour rappel, d'intégrer les conclusions de ces rapports dans la mouture finale du CBMT 2023-2025 à valider par le Gouvernement.

Telle est la quintessence des travaux du Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 09 juillet 2022

Le Secrétariat Technique,

Doudou MPWEMISANG MAKUTH
Clément MUYA NTUMBA
Dody BOTEKA MBULA
Daddy-Arthur LUKWASA NDEMBE
Odon NSINGI MAWALALA
Wold NGIMBI
Blaise NKIERE
Divin NTOKO
Gaël MAKANGILA
Loïc NGOKOSO